

PRÉAMBULE

La Faculté des sciences de l'Université de Genève est mondialement connue pour ses travaux de recherche. L'obtention de la médaille Fields, considérée comme l'équivalent du Prix Nobel de mathématiques, la découverte de la première planète en dehors du système solaire, les exploits en téléportation quantique et les études de la génétique du développement embryonnaire ne sont que quelques exemples d'une activité intense dans un éventail très large de domaines : astronomie, biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique, sciences pharmaceutiques et sciences de la Terre et de l'environnement. Une autre mission importante de la Faculté des sciences est l'enseignement et la formation. Ces missions sont fortement liées, les enseignants se devant d'être à la pointe de la recherche au niveau universitaire.

Ce document comprend quatre volets : un agenda, un volet commun à tous les étudiants de la Faculté, les règlements et plans d'études ainsi que le guide de l'étudiant spécifique à votre filière. L'agenda contient les dates importantes (inscriptions et retraits aux examens, sessions d'examens, jours fériés, vacances). Le volet commun propose des informations sur l'organisation de l'Université et de la Faculté des sciences, ainsi que des adresses utiles et diverses indications pratiques comme les dates des sessions d'examens, des informations sur les échanges interuniversitaires, l'antenne santé et le plagiat. Le 3^{ème} volet contient le règlement d'études général de la Faculté et les règlements et plans d'études des titres délivrés par votre entité. Finalement, le guide de l'étudiant donne des renseignements pratiques (grilles horaires, informations sur les cours, etc.). Un rappel des dates importantes de même que le plan de situation des bâtiments figurent sur les pages internes de la couverture. Nous espérons ainsi que les étudiantes et étudiants se sentiront rapidement à l'aise dans cette Faculté qui a la plus grande diversité d'enseignements et de titres de l'Université.

Chaque filière (biologie, chimie, biochimie, informatique, mathématiques, physique, sciences de la Terre et de l'environnement, et sciences pharmaceutiques) est sous la responsabilité d'une subdivision appelée section (à l'exception de l'informatique qui est un département). Il faut y ajouter le département d'astronomie et l'Institut des sciences de l'environnement qui décernent des titres de formation approfondie.

En tant qu'étudiante ou étudiant, vous vous intéressez en premier lieu à votre formation. Néanmoins, nous vous encourageons à participer également à la vie de l'institution, qu'il s'agisse d'élire les membres vous représentant aux différents conseils ou d'en faire partie. Précisons en effet qu'il existe des conseils à tous les niveaux, regroupant des représentants du corps professoral, des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, des étudiants ainsi que du personnel administratif et technique :

- Assemblée de l'Université
- Conseil participatif de la Faculté
- Conseils de Section

Il vous est aussi recommandé de devenir membre de l'association des étudiants de votre filière.

Un tout dernier mot pour souhaiter aux étudiantes et étudiants plein succès dans des études qu'ils trouveront sans doute exigeantes mais captivantes, comme le sont les sciences, et leur dire qu'en cas de difficultés, les membres du corps enseignant, les conseillers aux études et les services administratifs se tiennent à leur disposition.

Le Doyen

LA FACULTÉ DES SCIENCES SE PRÉSENTE

L'Université de Genève est une des treize universités européennes, et seule université suisse, membre fondateur de la Ligue européenne des universités de recherche. Récemment, elle est entrée dans le club très fermé des cents meilleures institutions universitaires au monde selon le classement de Shanghai. Elle est également dans le peloton de tête avec L'Université et l'École polytechnique de Zurich, pour l'obtention par ses chercheurs de subsides de recherche compétitifs (Fonds National). De plus, l'Université de Genève offre la possibilité de devenir enseignant en sciences (une des deux seules Universités Suisses dotées d'une équipe d'enseignement et de recherche de niveau professoral dans ce domaine). Enfin, c'est elle qui est la plus internationale tant dans la diversité de ses étudiants que de ses enseignants.

La Faculté des sciences est un des fers de lance de ce succès. Elle comprend plus de 2640 étudiants (dont 47 % d'étudiantes), 135 professeurs, 795 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (maîtres d'enseignement et de recherche, chargés de cours, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants) ainsi que quelque 412 membres du personnel administratif et technique. La Faculté comprend huit subdivisions correspondant aux domaines de recherche et d'enseignement : six sections et deux départements directement rattachés à la Faculté. Une section ou un département rattaché possède souvent également son propre conseiller aux études.

La Faculté des sciences décerne des titres de *bachelor* (baccalauréat universitaire), de *master* (maîtrise universitaire) et de doctorat selon le processus européen dit de Bologne. Ce processus harmonise les titres et les durées d'études correspondantes. Il introduit aussi un système de crédits transférables (ECTS) qui permettent la reconnaissance par une université européenne d'études complètes ou partielles faites dans une autre université européenne. L'offre de formation de la Faculté des sciences est très étendue, tant au niveau de la formation de base que de la formation avancée. L'enseignement est réparti en plus de 400 cours, travaux pratiques et séminaires. Les étudiantes et étudiants ont accès à quelque 54 titres différents (*bachelor*, *master*, *master* bi-disciplinaires, doctorats, ainsi que certificats complémentaires et maîtrises universitaires d'études avancées (MAS), y compris un *master* en enseignement secondaire).

A la Faculté des sciences, la recherche occupe une place très importante. Ainsi, près de 780 étudiantes et étudiants préparent une thèse de doctorat, une centaine de titres de doctorat étant délivrés annuellement. Cette recherche aboutit à plus de 1000 publications scientifiques par an. En ce qui concerne l'enseignement et la recherche, la Faculté des sciences entretient des collaborations avec de nombreuses institutions régionales, nationales et internationales. La Faculté des sciences a également tissé des liens avec des organismes comme le CERN, l'OMS, l'Organisation Européenne des Sciences de la Vie, et l'Agence spatiale européenne.

Enfin, signalons que le budget annuel de la Faculté des sciences est de l'ordre de 150 millions de francs. La valeur de l'équipement scientifique avoisine les 135 millions. Mentionnons aussi l'importance des fonds provenant d'autres sources que le Canton de Genève, qu'il s'agisse par exemple du Fonds national suisse de la recherche scientifique, de fonds européens ou de l'industrie. Ces ressources sont aujourd'hui de plus de 50 millions de francs, soit 33 % du budget de la Faculté des sciences.

LES ADRESSES

FACULTÉ DES SCIENCES

30, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4
T 022 379 66 52 – F 022 379 66 98

DÉCANAT ET ADMINISTRATION

Doyen

Prof. Jérôme LACOUR, Sciences III, bureau 1003a
T 022 379 66 51 et 379 66 52 – F 022 379 66 98

Vice-doyens/Vice-doyenne

Prof. Martin GANDER
Secrétariat des étudiants
T 022 379 66 62

Prof. Christoph RENNER
Ecole de physique, bureau 010C
T 022 379 60 62

Prof. Brigitte GALLIOT
Sciences III, bureau 4055B
T 022 379 67 74

Administrateur

M. Bernard SCHALLER, Sciences III, bureau 1005
T 022 379 32 30

PRÉSIDENTS DE SECTIONS ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Section de biologie :

Prof. Didier PICARD
quai Ernest-Ansermet 30, 1211 Genève 4
T 022 379 68 13

Section de chimie et biochimie :

Prof. Stefan MATILLE
quai Ernest-Ansermet 30, 1211 Genève 4
T 022 379 65 23

Section de mathématiques :

Prof. Anton ALEXEEV
rue du Lièvre 2-4, C.P. 64, 1211 Genève 4
T 022 379 11 78

Section de physique :

Prof. Michele MAGGIORE
quai Ernest-Ansermet 24, 1211 Genève 4
T 022 379 63 81

Section des sciences pharmaceutiques :

Prof. Jean-Luc WOLFENDER
quai Ernest-Ansermet 30, 1211 Genève 4
T 022 379 33 85

Section des sciences de la Terre et de l'environnement :

Prof. Urs SCHALTEGGER
rue des Maraîchers 13 bis, 1205 Genève
T 022 379 66 38

Département d'astronomie :

Prof. Stéphane UDRY
Observatoire, Ch. des Maillettes 51, 1290 Sauverny
T 022 379 24 67

Département d'informatique :

Prof. Bastien CHOPARD
route de Drize 7, 1227 Carouge (Battelle)
T 022 379 0219

DES QUESTIONS ?

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

Le secrétariat des étudiants se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment Sciences III, bureau 0003. Il est ouvert tous les matins de 9h30 à 12h et les mardi et jeudi de 14h à 16h. Le secrétariat gère les dossiers d'étudiants, reçoit les inscriptions aux examens, établit l'horaire des examens, remet les formulaires de demande de changement de diplôme ainsi que celles de changement d'adresse, envoie les procès-verbaux d'examens après les sessions.

T 022 379 66 61/62/63 – F 022 379 67 16 – Secretariat-Etudiants-sciences@unige.ch
www.unige.ch/sciences/EspaceEtudiant/SecretariatEtudiants.html

CONSEILLER AUX ÉTUDES DE LA FACULTÉ

Le Dr Xavier CHILLIER reçoit toute l'année sur rendez-vous (inscription sur sa porte) dans le bureau 0001 au rez-de-chaussée du bâtiment Sciences III. En outre, durant les périodes de cours, une permanence (sans rendez-vous) est mise sur pied le lundi entre 17-18h et le mardi de 10-12h.

Le conseiller aux études reçoit tout le monde. Il propose une orientation personnalisée sur les voies de formation offertes par la Faculté des sciences, présente les plans d'études et les matières, discute d'une éventuelle réorientation. En cas de difficultés quelconques dans les études (scolaires, matérielles, de santé, de langue, de compréhension ou autre), il convient d'en informer sans délai le conseiller aux études.

T 022 379 67 15 – Conseiller-etudes-sciences@unige.ch

Pour plus de détails dans les cursus, l'étudiant peut s'adresser au conseiller aux études de sa section.

CONSEILLERS AUX ÉTUDES DES SECTIONS

Section de biologie : Prof. Alicia SANCHEZ-MAZAS
T 022 379 66 56 – Alicia.Sanchez-Mazas@unige.ch

Section de chimie et biochimie : Dr Didier PERRET
T 022 379 31 87 – Didier.Perrret@unige.ch

Section de mathématiques : Dr David CIMASONI
T 022 379 11 39 – conseil-etu-math@unige.ch

Section de physique : Prof. Xin WU (*bachelor*)
T 022 379 62 72 – Xin.Wu@unige.ch
Prof. Eugene SUKHORUKOV (*master*)
T 022 379 63 74 – Eugene.Sukhorukov@unige.ch

Section des sciences de la Terre et de l'environnement : Prof. Robert MORITZ
T 022 379 66 33 – Robert.Moritz@unige.ch

Section des sciences pharmaceutiques : Dr. Elisabeth RIVARA-MINTEN
T 022 379 65 82 ou 379 36 55 – SecEtu-Pharm@unige.ch

Département d'astronomie : Prof. Daniel SCHAERER
T 022 379 24 54 – Daniel.Schaerer@unige.ch

Département d'informatique : Prof. Stéphane MARCHAND-MAILLET
T 022 379 01 54 – Stephane.Marchand-Maillet@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

Pour toute la Faculté : Prof. Pascal KINDLER
Département des sciences de la Terre
Maraîchers A, Bureau 407
T 022 379 66 49 – Pascal.Kindler@unige.ch

OBJECTIFS ET MOYENS

Cet office a pour mission de résoudre les difficultés pouvant survenir chez les étudiants dans le cadre de leurs obligations militaires et leur programme d'études.

Par "difficultés" on entend toute situation créant un retard impossible à rattraper et qui ferait perdre à l'étudiant un semestre ou une année d'études. Il s'agit en particulier des périodes de service qui coïncident avec des sessions d'examens, pour autant que l'inscription à celles-ci soit enregistrée. Toutefois, un cours de répétition pendant un semestre ne peut être pris en considération que dans certains cas particulièrement justifiés.

L'office de liaison cherche à résoudre ces problèmes en demandant le déplacement (permutation) du service au cours de la même année. Dans certains cas, le cours de répétition sera supprimé et il faudra le rattraper ultérieurement. Il est rappelé que les facilités accordées aux étudiants, pour tenir compte de leur situation particulière, ne constituent pas un "droit à la dispense".

DÉMARCHES

Les étudiants astreints au service militaire ont **l'obligation de consulter les tableaux de mise sur pied** (presse et affiches du Département militaire) dès le mois de septembre pour l'année suivante. En cas de doute, se renseigner au :

Service des affaires militaires, 13 Rue de l'Ecole de Médecine, 1205 Genève
T 022 546 77 00 – militaire@etat.ge.ch
Horaires d'ouvertures de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Si une difficulté survient, s'adresser immédiatement au conseiller de l'Office de liaison.

La demande doit être remplie à l'avance sur le formulaire de demande de déplacement que vous trouverez sur le site web : www.unige.ch/sciences/EspaceEtudiant/LiaisonArmeeUni.html.

Une fois le formulaire rempli, les étudiants devront s'adresser à **leur Section** afin d'obtenir une attestation. Le formulaire + l'attestation de la Section + une lettre personnelle justifiant la demande doivent être remis au Conseiller de l'Office de liaison **au minimum 4 mois avant l'entrée en service**.

A ce sujet, une planification judicieuse doit être effectuée. Plus tôt une démarche sera entreprise et plus elle aura des chances d'aboutir.

**LES DEMANDES DE DÉPLACEMENT DE SERVICE MILITAIRE PRÉSENTÉES
MOINS DE QUATRE MOIS AVANT L'ENTRÉE EN SERVICE
NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION**

BIEN GÉRER SES ÉTUDES ET SES EXAMENS

INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Le bureau 222, situé à Uni Dufour, traite toutes les questions concernant l'immatriculation, l'inscription au semestre, l'exmatriculation. Il fournit les formules de changement de Faculté, les adresses des universités étrangères ainsi que les informations pour les auditeurs.

www.unige.ch/admissions/sinscrire – Horaire : du lundi au vendredi 9h à 13h

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

L'année académique comporte deux semestres de 14 semaines chacun dont le début est fixé au lundi 19 septembre 2016 (semestre d'automne) et au lundi 20 février 2017 (semestre de printemps) respectivement.

www.unige.ch/sciences/InformationsPratiques/Horaires/CalendrierAcademique.html

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études est de 6 semestres (180 crédits ECTS) pour le *bachelor*, de 3 ou 4 semestres (90 ou 120 crédits ECTS) pour les *masters*, de 2 à 4 semestres pour les *MAS* et de 6 à 10 semestres pour les doctorats.

RÈGLEMENT ET PLANS D'ÉTUDES

Ce document fait foi pour les plans d'études, les délais, les examens, l'organisation des études, dès le premier semestre d'études et jusqu'à l'obtention du titre. Il se compose d'un règlement général et applicable à tous les étudiants de la Faculté et de règlements et plans d'études valables pour chaque titre décerné. Il peut également être consulté sur le site web de la Faculté à l'adresse www.unige.ch/sciences/Enseignements/Formations.html. Tous ces règlements ont été revus afin d'être conformes au processus dit de Bologne depuis 2004.

HORAIRES DES COURS ET DES TRAVAUX PRATIQUES

Les horaires sont distribués par les secrétariats des Sections, respectivement des Départements d'informatique et d'astronomie, dès le mois de septembre.

COURS

Les étudiants doivent s'inscrire aux cours sur le portail unige.ch à des dates précises, indiquées sur le site de l'UNIGE et au début de ce guide, soit en principe :

- au mois d'octobre pour les cours d'automne et annuels;
- au mois de mars pour les cours de printemps.

Les inscriptions aux cours conditionnent les inscriptions aux examens. Chaque étudiant doit donc s'assurer qu'il est correctement inscrit, aucune inscription tardive n'étant prise en compte. Les étudiants suivant des cours dans d'autres facultés doivent se renseigner auprès des secrétariats étudiants concernés car les dates et les procédures varient d'une faculté à l'autre.

En cas d'éventuels problèmes, l'étudiant doit envoyer un mail au Secrétariat des étudiants durant la même période – Secretariat-Etudiants-sciences@unige.ch.

EXAMENS

Sessions

Les examens sont répartis en trois sessions au cours de l'année: janvier/février, juin et août/septembre. Les sessions durent deux ou trois semaines.

Inscriptions

Les étudiants doivent s'inscrire aux examens sur le portail.unige.ch aux dates indiquées au début de ce guide. Pour les étudiants dont le cursus ne permet pas une inscription en ligne, les inscriptions aux examens sont prises au Secrétariat des étudiants, aux mêmes dates. Chaque étudiant doit s'assurer qu'il est correctement inscrit, aucune inscription tardive n'étant prise en compte. Les étudiants suivant des cours dans d'autres facultés doivent se renseigner auprès des secrétariats étudiants concernés car les dates et les procédures varient d'une faculté à l'autre. En cas d'éventuels problèmes, l'étudiant doit envoyer un mail au Secrétariat des étudiants durant la même période – Secretariat-Etudiants-sciences@unige.ch.

Procès-verbal d'examens

Un dossier est constitué par le Secrétariat des étudiants pour chaque étudiant. Il comporte notamment le procès-verbal d'examens où sont consignées les notes de chaque examen. L'original est remis à l'étudiant et il est complété après chaque session. Un procès-verbal final, signé du doyen, est remis à l'étudiant à l'obtention de son titre.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE DIPLÔME

L'étudiant qui souhaite changer de diplôme doit remplir le formulaire de changement de diplôme, disponible sur les pages web du Secrétariat des étudiants, au début du semestre d'automne.
www.unige.ch/sciences/EspaceEtudiant/SecretariatEtudiants.html

DEMANDE DE CONGÉ

Le doyen peut accorder un congé à l'étudiant qui en fait la demande. Sauf exception, la durée totale du congé ne peut excéder 3 semestres pour un *bachelor* et 2 semestres pour un master. Le formulaire de demande de congé, disponible sur les pages web du Secrétariat des étudiants, doit parvenir au décanat minimum 1 mois avant le début du semestre.
www.unige.ch/sciences/EspaceEtudiant/SecretariatEtudiants.html

MOBILITÉ

Mobilité en Suisse

Un séjour de mobilité peut être organisé sur la base de conventions de disciplines entre les hautes écoles suisses – www.unige-exchange.ch/fr/out/s-inscrire/etudier-en-suisse

Mobilité à l'étranger

Des possibilités d'effectuer un séjour dans une université étrangère existent sur la base d'accords bilatéraux.
www.unige-exchange.ch/fr/out/s-inscrire/etudier-a-l-etranger/comment-s-inscrire

Guichet Mobilité

T 022 379 80 86 – GuichetMobilite@unige.ch

www.unige-exchange.ch/fr/out/1-s-informer/ou-se-renseigner/guichet-mobilite

Adresse : Uni-Mail, Bd du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, local R055

Horaire : lundi au vendredi 10h à 13h

PROCÉDURES D'OPPOSITION ET DE RECOURS

En cas d'opposition à une décision ou de recours suite à une décision sur opposition prise par les organes universitaires, se référer au règlement interne relatif aux procédures d'opposition et de recours (RIO). Ce règlement peut être consulté sur le site www.unige.ch/rectorat/static/RIO-UNIGE.pdf

LE PLAGIAT

Si la Faculté des sciences se donne pour mission d'exceller dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, elle attache une importance particulière aux moyens utilisés pour parvenir à ce but. La Faculté souscrit bien évidemment à la Charte d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève (www.unige.ch/ethique/charte), dont les quatre points principaux sont la recherche de la vérité, la liberté de l'enseignement et de la recherche, la responsabilité envers la communauté universitaire, la société et l'environnement et le respect de la personne, et ne tolère aucun comportement contraire à l'éthique.

Ainsi, nous vous rappelons que la fraude, le plagiat ou même la tentative de fraude ou de plagiat sont sanctionnés par un 0.00 à l'évaluation concernée. Outre les sanctions académiques, des sanctions disciplinaires allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université de Genève peuvent être prononcées. En outre et dans les cas les plus graves, la Faculté peut déposer une plainte pénale.

Conscients que l'émergence d'internet et le développement des nouveaux outils informatiques facilitent la fraude et le plagiat, soit de façon délibérée, soit par ignorance de certaines règles, nous vous encourageons vivement à consulter le site www.unige.ch/plagiat ainsi que le site d'auto-formation pour la recherche documentaire en sciences : cms2.unige.ch/calis/sciences/index.php?page=citer-sources.



BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

PRESTATIONS SOCIALES

Le service social du Pôle Santé Social vous aide à gérer les problèmes sociaux, à les comprendre et à agir efficacement pour les régler. Les assistants sociaux sont formés aux problématiques sociales que peuvent rencontrer les étudiants.

T 022 379 77 79 – social@unige.ch – www.unige.ch/dife/sante-social/contact/nos-services-2-en-cours/service-sante-2-2

Adresse : rue de Candolle 4, 1211 Genève 4 – Horaire : lundi à vendredi 10h-13h et 14h-16h

ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT-E-S DE LA FACULTÉ

Il existe une association d'étudiant-e-s pour chaque Section; n'hésitez pas à en faire partie !
www.unige.ch/sciences/LaFaculte/AssociationsEtudiants.html

SYNDICAT D'ÉTUDIANT-E-S

La Conférence universitaire des associations d'étudiant-e-s (CUAE) a pour but de défendre les intérêts des étudiant-e-s de l'Université.

T 022 379 87 97 – cuae@unige.ch – www.cuae.ch

Adresse : Uni-Mail, 102 bd Carl-Vogt, 1211 Genève 4

BUREAU DES LOGEMENTS

T 022 379 77 20 – www.unige.ch/batiment/division/service-batiments/prestations/loger

Adresse : rue des Battoirs 7, 1211 Genève 4 – Horaire : lundi à vendredi 9h-13h

POUR ARRONDIR SES FINS DE MOIS

Bureau de placement

T 022 379 77 02 – F 022 379 11 37 – emploi@unige.ch

www.unige.ch/dife/emploi/etudiants-jeunes-diplomes/mes-outils-de-recherche/petit-job

Adresse : rue de Candolle 4, 1211 Genève 4 – Horaire : lundi à vendredi 9h-13h

POUR LES REVENUS MODÉRÉS

Aides financières – Bourses d'études

Le service social du Pôle Santé Social vous aide à gérer vos problèmes financiers, à les comprendre et à agir efficacement pour les régler. Les assistants sociaux sont formés aux problématiques financières que peuvent rencontrer les étudiants. Ils vous apporteront une écoute attentive et bienveillante.

www.unige.ch/dife/sante-social/contact/nos-services-2-en-cours/service-sante-2-2-2

ALLOCATIONS D'ÉTUDES

Service des bourses et prêts d'études

T 022 388 73 50 – F 022 388 73 99 – www.ge.ch/bourses

Adresse : rue Pécolat 1, case postale 1603, 1211 Genève 1

Guichet : Cité des métiers et de la formation – Espace 4, Financer sa formation

rue Prévost-Martin 6 – Horaire : lundi au vendredi, 10h-17h (jeudi jusqu'à 19h)

BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

BIEN DANS SA TÊTE

POUR LES NEURONES

Activités culturelles

Ciné-club/danse/images/mots/musiques/rencontres/théâtre – www.a-c.ch

Presse universitaire

Magazine Campus / Le journal de l'UNIGE – www.unige.ch/communication

Bibliothèques des sciences

www.unige.ch/biblio/sciences/fr/accueil

Collectif *La Datcha*

cms.unige.ch/asso-etud/datcha/

PRESTATIONS PSYCHOLOGIQUE

Les psychologues du Pôle Santé Social vous apporteront une écoute et un soutien en toute confidentialité. Ils évalueront, avec vous, votre situation. Ils pourront vous proposer des solutions immédiates ou vous diriger vers les services ou psychothérapeutes genevois les plus à mêmes répondre à votre problématique.

T 022 379 77 79 – psychologique@unige.ch

www.unige.ch/dife/sante-social/contact/nos-services-2-en-cours/service-sante-2

Adresse : rue de Candolle 4, 1204 Genève 4; 3^{ème} étage

Horaire : lundi à mardi 9h à 12h et 14h à 16h et mercredi à vendredi 9h à 13h et 14h à 16h

POUR ATTEINDRE VOTRE OBJECTIF

Service de coaching

Service de coaching pour les étudiants pré-doc de la Faculté des sciences (français/anglais).

T 022 379 66 51 – coach-sciences@unige.ch – www.unige.ch/sciences/Coaching.html

Adresse : quai Ernest-Ansermet 30, 1211 Genève 4

BIEN DANS SON CORPS**POUR LES MUSCLES****Bureau des Sports**

Plus de 60 activités sportives individuelles ou en équipes; tournois et compétitions

T 022 379 77 22 – F 022 379 11 09 – sports@unige.ch – www.unige.ch/dife/sports

Adresse : rue de Candolle 4, 1211 Genève 4, 1^{er} étage

Horaire : lundi au vendredi, 10h à 13h et 14h à 16h

POUR L'ESTOMAC**Restaurants universitaires**

Menus de CHF 8.90 à 10.00 sur présentation de la carte d'étudiant

www.unige.ch/batiment/division/service-batiments/prestations/manger

Horaire : Sciences II lundi au vendredi de 7h00 à 17h15

Uni Mail lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Battelle lundi au vendredi de 7h30 à 16h00

PRESTATIONS SANTÉ

Le Pôle Santé Social propose des prestations santé professionnelles confidentielles et gratuites pour tous les étudiants.

T 022 379 77 79 – www.unige.ch/dife/sante-social/contact/nos-services-2-en-cours/service-sante

Adresse : rue de Candolle 4, 1204 Genève 4, 3^{ème} étage

Horaire : Un médecin vous reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h

ET APRÈS ?

POUR UN FUTUR PROFESSIONNEL SEREIN

Centre Uni-Emploi

T 022 379 77 02 – emploi@unige.ch – www.unige.ch/dife/emploi

Adresse : rue de Candolle 4, 1211 Genève 4

Horaire : lundi au vendredi 9h à 13h

myScience Career Day

emploi@unige.ch – emploi.unige.ch/mysciencecareerday

POUR SE CRÉER UN RÉSEAU

Alumni

« Alumni UNIGE » est l'Association des diplômé-e-s de l'Université de Genève.

T 022 379 12 78 – alumni@unige.ch – alumni.unige.ch

Adresse : rue de Candolle 4, 1211 Genève 4, 4^{ème} étage, bureau 404



STRUCTURE DU CORPS ENSEIGNANT**CORPS PROFESSORAL****Professeur ordinaire (PO)**

enseignement + recherche + direction

Professeur associé (PAS)

enseignement + recherche + gestion

Professeur titulaire (PT)enseignement + recherche
activité principale hors de l'université**Professeur titulaire "ancienne loi" (PTI)**

enseignement + recherche

Professeur assistant (PAST)

enseignement + recherche

Professeur invité (PI)enseignement + recherche
séjour d'une année au plus**COLLABORATEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE****Maître d'enseignement et de recherche (MER)**

enseignement + recherche

Chargé de cours (CC)nommé pour un enseignement particulier
temps partiel**Privat-docent (PD)**enseignement sans traitement
temps partiel**Chargé d'enseignement (CE)**

enseignement + dans certains cas recherche

Conseiller aux études (CET)tâches d'orientation et de conseils auprès des
étudiants**Collaborateur scientifique (COLS) I et II**

recherche

Maître-assistant (MA)enseignement + recherche
docteur et expérimenté en recherche**Post-doctorant (PDOC)**encadrement des étudiants + recherche
titulaire d'un doctorat**Assistant (AS) A1 et A2**encadrement des étudiants + recherche
thèse de doctorat en cours**Auxiliaire de recherche et d'enseignement (ARE)**encadrement, temps partiel
étudiant en cours de formation